

# Comment favoriser le dialogue territorial sur les territoires agricoles de PACA?



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA FORÊT  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR



BORDEAUX  
SCIENCES  
AGRO

Lise Petitjean  
Mémoire de Master 2 – AGROGER BSA  
DRAAF PACA  
2019

# Les attentes sociétales

« *L'agriculteur est considéré comme un impudent  
« colonisateur » du sol* » (Buchou, 1975)

-> dès les années 80 : contestation de  
l'agriculture productiviste ;

-> des attentes prises en compte par les pouvoirs  
publics et par la grande distribution ;

-> mais, jugements tranchés et définitifs.



# Un dialogue de sourd

- > d'un éloignement des sources d'approvisionnement ;
- > d'une augmentation des intermédiaires ;
- > d'une méconnaissance des produits et contraintes agricoles
- > réciproquement : attentes des citoyens incomprises par les producteurs.

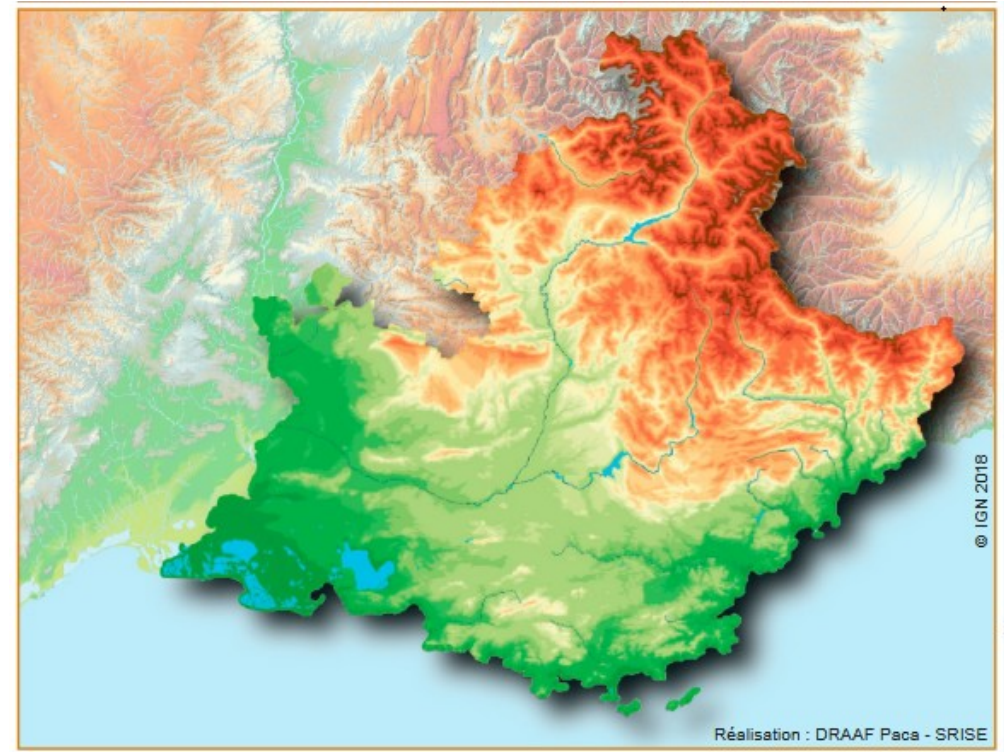
**Résultats:** polarisation des rapports + agribashing



# Une région conflictuelle

- ½ de PACA = Chaîne alpine
- territoire attractif -> ++ étalement urbain
  - ✓ 3<sup>ème</sup> région la plus peuplée de France ;
  - ✓ ++ activité touristique ;
- territoire agricole :
  - ✓ viticole (6 070 exploitations)
  - ✓ arboricole (4530 exploitations)

Relief région PACA



**Conséquences** : mitage des zones agricoles -> ++ de parcelles collées aux habitations -> ++ tensions et conflits

# Action 11 du plan Ecophyto

« [...]Renforcer Le **dialogue et la communication** entre les différents acteurs (agriculteurs, élus, riverains de zones agricoles, associations, administrations...) [...]»

**Comment favoriser le dialogue territorial entre  
ces différents acteurs ?**

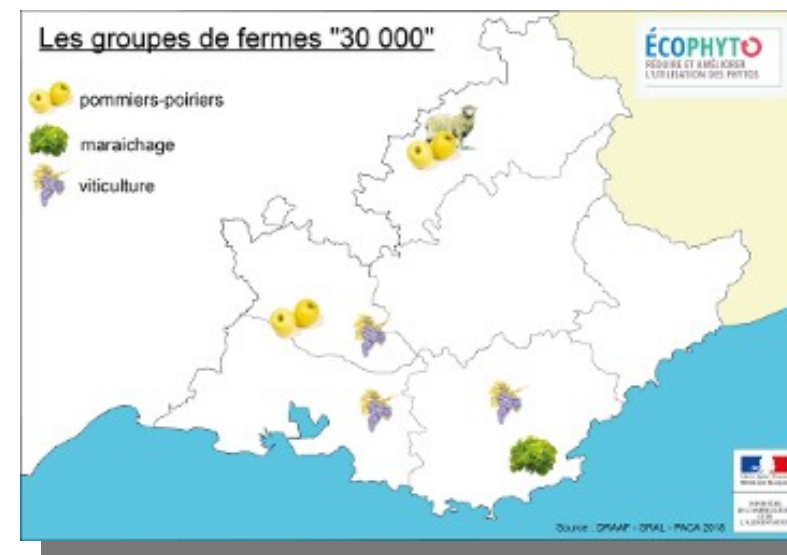
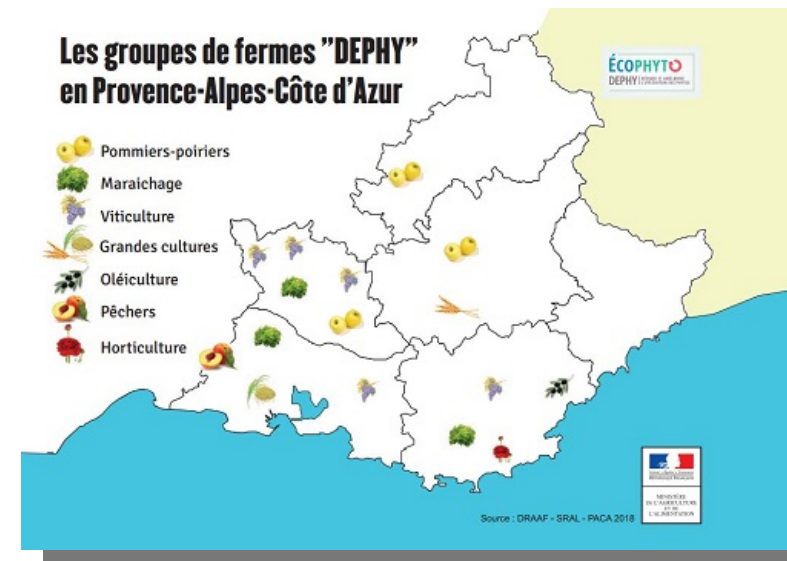
## Les enquêtes

### Phase d'enquêtes 1 :

- Réseau fermes DEPHY
- Réseau des 30 000

### Phase d'enquêtes 2 :

- d'autres acteurs agricoles
- d'associations de l'environnement
- d'un PNR



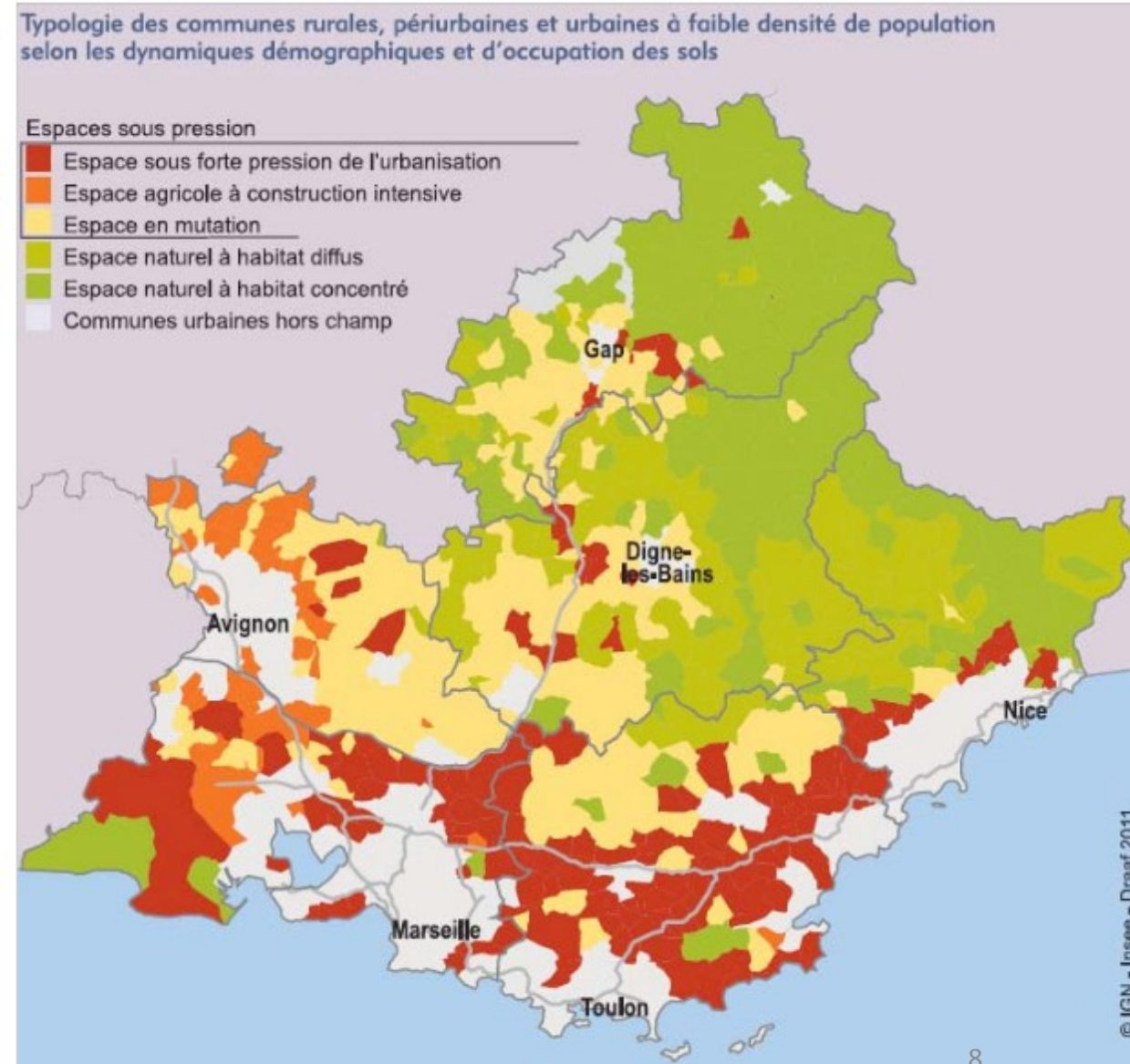
## Phase d'enquête 1 : le monde agricole

- **Conséquences de l'étalement urbain :**

-> 4 départements concernés : 13, 83, 84 et 06

-> Contraint les agriculteurs :

- développement économique compromis ;
- Insécurité ;
- parcelles enclavées et fragmentées ;
- réorganisation du travail.





# Les nuisances

- **Générées par les agriculteurs :**

- ✓ sonores ;
- ✓ l'application de PPP : nuisances visuelles ; EPI, pulvérisateur, nuage de PPP... ;
- ✓ olfactives : épandage d'engrais et application de PPP (Ex: soufre)

-> **Anxiogène**

- **Générées par les riverains :** déchets, traversées de parcelles, vols, ...

-> **Incivilités**

# La coexistence

- **6 pistes de réflexion :**

- > la communication ;

- > la pédagogie ;

- > le savoir-vivre ;

- > des mesures réglementaires ;

- > susciter l'intérêt des citoyens.

- > remédier à la pression foncière ;

# Freins et leviers du dialogue

## • Les freins :

- ✓ Absence de communication
- ✓ les personnes agressives, réfractaires ou individualistes ;
- ✓ les agriculteurs hostiles ;
- ✓ la légitimité des acteurs ;
- ✓ le cloisonnement des acteurs.

## • Les leviers

- ✓ l'intérêt des citoyens ;
- ✓ l'information et l'éducation des enfants ;
- ✓ la volonté de changer de pratiques et de communiquer ;
- ✓ La volonté des AE d'aider les agriculteurs ;
- ✓ HVE ;
- ✓ le climat de PACA.



- **Les principaux messages pédagogiques à transmettre aux riverains :**

- ✓ l'historique et évolution des traitements ;
- ✓ la réglementation et pratiques agricoles durables ;
- ✓ les raisons pour lesquelles les agriculteurs traitent ;
- ✓ le coût des traitements ;
- ✓ l' AB ;
- ✓ la multifonctionnalité de l'agriculture ;
- ✓ le mitage des zones agricoles en PACA ;

+ Usage de biocides par les citoyens

## Phase 2 : Les autres acteurs des territoires agricoles

- **Quelles actions menées auprès des citoyens?**

-> GRCIVAM: « Fermes en fermes » & réseau RACINE PACA ;

-> UPV, Au Maquis, PNR :

- ✓ sensibilisation du citoyen sur la question de l'alimentation ;
- ✓ appuis des agriculteurs dans des actions de vente directe ;

-> Bayer : charte de bon voisinage & livrets pour coacher les agriculteurs.



# Freins et leviers du dialogue

## • Les freins :

- ✓ Décalage entre politiques publiques et réalités territoriales;
- ✓ confinement des questions agricoles au sein de la profession ;
- ✓ méconnaissance de la société ;
- ✓ séparation des espaces de vie ;
- ✓ fragilisation des liens sociaux dans les milieux ruraux ;
- ✓ auto victimisation des agriculteurs ;
- ✓ méfiance des actions environnementales initiées par l'état.

## • Les leviers :

- ✓ l'intérêt des citoyens ;
- ✓ le poids de la profession agricole dans les instances publiques européennes ;
- ✓ la résolution de la profession agricole à communiquer ;
- ✓ HVE ;
- ✓ les PAT ;
- ✓ les CPIE.

## IV. Des mesures concrètes

- **Une communication** (= le fait de transmettre une information) par les agriculteurs, lors :
  - ✓ de ventes directes ;
  - ✓ des journées portes ouvertes des exploitations.
- + Incitation des agriculteurs à communiquer dans les journaux régionaux.
- **Instaurer un dialogue** (= une discussion entre acteurs aboutissant à un consensus) entre les différents usagers des territoires agricoles .

- **Les modalités du dialogue:**

- ✓ Qui? Le maire, les riverains, les agriculteurs, l'office du tourisme, les élus municipaux, les associations de l'environnement + les CPIE ou PNR (rôle : organisation et médiation des réunions).
- ✓ Où? À l'échelle communale, sur un territoire volontaire et conflictuel.
- ✓ Comment?
  1. Une réunion entre agriculteurs ;
  2. une réunion entre les différentes parties prenantes :
    - ✓ messages pédagogiques
    - ✓ temps de parole laissé aux riverains ;
  3. une réunion de concertation -> Charte?

**Remarque** : Dans le cadre d'un projet alimentaire territorial?





# Les médiateurs

## L'union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE)

- Association loi 1901
- 7 CPIE
- Au service du développement durable des territoires, via des initiatives :
  - d'accompagnement ;
  - d'ingénierie ;
  - de pédagogie ;
  - de formation aux collectivités, institutions, habitants et entreprises.

## Le parc naturel régional des Alpilles (PNR)

- Syndicat mixte de gestion
- 16 communes
- Préservation et valorisation du territoire

*« L'objectif d'un parc est de créer une dynamique de groupe »*

**APRES** le dialogue, possibilité de mettre en place d'autres outils de communication, avec l'appui de la commune et des CA :

- ✓ des panneaux sur les parcelles: « Attention période des traitements, en cours » ;
- ✓ des interviews d'agriculteurs locaux et des actualités agricoles dans les bulletins municipaux ou sur le site de l'office du tourisme ;
- ✓ des fêtes communales: dégustations et ventes de produits locaux.



L'entreprise Agri Synergie fournit des panneaux à mettre sur les parcelles des agriculteurs utilisant ce produit de bio-contrôle (argile blanche).

# Conclusion

Communiquer et dialoguer sont les deux fers de lance des agriculteurs, pour se réappropriier les espaces ruraux et péri-urbains de la région PACA, ainsi que pour exercer leur profession en paix.



Photo : groupe d'échange Bio de Provence